

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 62 (1989)
Heft: 7-8

Vereinsnachrichten: Assemblée générale 1989 - Martigny : Union suisse pour l'amélioration du logement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée générale 1989 – Martigny

Union suisse pour l'amélioration du logement

Aux membres de la section romande de l'USAL

Convocation

Mesdames, Messieurs

Nous avons l'honneur de vous convoquer à notre prochaine

assemblée générale annuelle

qui se tiendra le

**samedi 30 septembre 1989, à 10 h 00,
à l'Hôtel-de-Ville de Martigny**

Programme

10 h 00 Souhais de bienvenue du président et ouverture de l'assemblée générale.

I. Ordre du jour statuaire

1. Procès-verbal de l'assemblée de 1988.
 2. Rapport du comité par M. Bernard Vouga, président, et rapport du rédacteur de l'*Habitation*, M. François-Joseph Z'Graggen.
 3. Rapports du caissier et des vérificateurs des comptes.
 4. Discussion des rapports et décharge aux organes de l'USAL.
 5. Propositions et divers.
-

II. Exposés et débat général sur le sujet suivant:

A QUOI SERT L'ASPAN?

Les intervenants et le débat s'efforceront de répondre à cette question concernant l'activité de l'ASPAN, Association Suisse pour le Plan d'Aménagement National, plus particulièrement dans la lutte contre la spéculation foncière.

12 h 00 Apéritif et repas en commun dans un hôtel de Martigny.

En espérant une belle journée à Martigny, nous vous prions d'agréer,
Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Lausanne, septembre 1989.

Section romande de l'USAL – Le bureau.